

# Tribune Réunir Chambourcy de novembre 2020

Chères Camboriciennes, Chers Camboriciens,

Les comités thématiques citoyens sont dorénavant constitués et nous attendons avec impatience que cet organe à vocation démocratique vive et que la mairie facilite et encourage son fonctionnement. Les élus et les autres membres de la liste de « Réunir Chambourcy » ont fait massivement acte de candidature sur l'ensemble des comités. Nous y serons largement présents pour défendre vos intérêts et la démocratie participative.

Nous regrettons l'absence de certains de nos colistiers qui ont été refusés dans ces comités pour des raisons non expliquées qui dénotent un fonctionnement manquant de transparence et d'équité comme nous l'avons longtemps expliqué pendant la campagne électorale.

Le dernier Conseil municipal avait pour point principal son propre règlement intérieur. Nous avons déposé un amendement et demandé un vote pour que la majorité accepte enfin de filmer et diffuser en direct notre conseil municipal. Notre demande a été rejetée ; le maire a refusé de mettre ce point au vote ; nous connaissons donc son avis sur le sujet mais sans vote, il est impossible de connaître celui des 24 autres élus de la majorité sur ce point !

Nous savons que la diffusion en direct du conseil, pousserait les Camboriciens à être plus présents dans notre vie

démocratique ; pourquoi refuser la transparence totale ?

Nous sommes au service et à la disposition de tous les Camboriciens ; n'hésitez pas à nous solliciter sur notre site «reunirchambourcy.fr » et notre page FB « leselusdereunirchambourcy ».

Très cordialement

Philippe PERRET